



**XVI ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU SYNODE DES ÉVÊQUES**  
**Première session**  
**(4-29 octobre 2023)**

***Extraits***  
*Rapport de synthèse*

**UNE ÉGLISE SYNODALE EN MISSION**

**28 octobre 2023**  
**(12 heures)**

# INTRODUCTION

Chères sœurs, chers frères,

"C'est dans un unique Esprit que nous [...] nous avons été baptisés pour former un seul corps" (*1 Co 12, 13*). C'est l'expérience, pleine de joie et de gratitude, que nous avons faite lors de cette première session de l'Assemblée synodale, qui s'est tenue du 4 au 28 octobre 2023, sur le thème "Pour une Église synodale. Communion, participation, mission". Par la grâce commune du baptême, nous avons pu vivre ensemble avec un seul cœur et une seule âme, malgré la diversité des origines, des langues et des cultures. Comme un chœur, nous avons essayé de chanter dans la variété des voix et l'unité des âmes. L'Esprit Saint nous a donné de faire l'expérience de l'harmonie que Lui seul sait générer : cette harmonie est un don et un témoignage dans un monde déchiré et divisé.

Notre assemblée s'est déroulée alors que des guerres anciennes et nouvelles faisaient rage dans le monde, avec le drame absurde d'innombrables victimes. Le cri des pauvres, de ceux qui sont forcés d'émigrer, de ceux qui souffrent de la violence ou des conséquences dévastatrices du changement climatique a retenti parmi nous, non seulement à travers les médias, mais aussi par les voix de nombreuses personnes, personnellement impliquées avec leurs familles et leurs peuples dans ces événements tragiques. Nous les avons tous, à tout moment, porté dans nos cœurs et nos prières, en nous demandant comment nos Églises peuvent favoriser des chemins de réconciliation, d'espérance, de justice et de paix.

Notre rencontre s'est déroulée à Rome, autour du successeur de Pierre, qui nous a confirmés dans notre foi et nous a encouragés à être audacieux dans la mission. Ce fut une grâce de commencer le chemin de ces jours par une veillée œcuménique, au cours de laquelle nous avons vu les responsables et les représentants des autres confessions chrétiennes prier ensemble avec le Pape, sur la tombe de Pierre : l'unité fermente silencieusement au sein de la Sainte Église de Dieu ; nous la voyons de nos propres yeux et, pleins de joie, nous en témoignons. "Oui, il est bon, il est doux pour des frères de vivre ensemble et d'être unis ! (*Ps 133, 1*).

À la demande du Saint-Père, l'Assemblée a vu d'autres membres du Peuple de Dieu se rassembler et entourer les évêques. Les évêques, unis entre eux et avec l'évêque de Rome, ont manifesté l'Église en tant que communion d'Églises. Hommes et femmes laïcs, consacrés et consacrées, diacres et prêtres ont été, avec les évêques, les témoins d'un processus qui entend impliquer toute l'Église et dans l'Église. Ils ont rappelé que l'Assemblée n'est pas un événement isolé, mais une partie intégrante et un passage obligé du processus synodal. Dans la multiplicité des interventions et la pluralité des situations, a résonné l'expérience d'une Église qui est en train d'apprendre le style de la synodalité et de chercher les formes les plus adéquates pour la réaliser.

Cela fait plus de deux ans que nous avons entamé le chemin qui nous a conduits à cette session. Après l'ouverture du processus synodal le 9 octobre 2021, toutes les Églises, bien qu'à des rythmes différents, se sont engagées dans un processus d'écoute qui a connu des étapes diocésaines, nationales et continentales, dont les résultats ont été réunis dans leurs documents respectifs. Cette session a ouvert la phase où l'Église entière reçoit les fruits de cette consultation pour discerner, dans la prière et le dialogue, les chemins que l'Esprit nous demande de suivre. Cette phase durera jusqu'en octobre 2024, date à laquelle la deuxième session de l'Assemblée achèvera son propre travail et le remettra au Saint-Père.

Tout ce parcours, enraciné dans la Tradition de l'Église, se déroule à la lumière du magistère conciliaire. Le Concile Vatican II a été, en effet, comme une graine semée dans le champ du monde et de l'Église. La vie quotidienne des croyants, l'expérience des Églises dans chaque peuple et chaque culture, les nombreux témoignages de sainteté, la réflexion des théologiens ont été le terreau dans lequel il a germé et grandi. Le Synode 2021-2024 continue à puiser dans l'énergie de cette semence et à développer son potentiel. Le chemin du Synode met en effet en œuvre ce que le Concile a enseigné sur l'Église comme Mystère et Peuple de Dieu, appelé à la sainteté. Il valorise la contribution de tous les baptisés, dans la diversité de leurs vocations, à une meilleure compréhension et pratique de l'Évangile. En ce sens, elle constitue un véritable acte de réception ultérieure du Concile, prolongeant son inspiration et relançant sa force prophétique pour le monde d'aujourd'hui.

Après un mois de travail, le Seigneur nous appelle maintenant à retourner dans nos Églises pour vous transmettre à tous les fruits de notre travail et continuer le chemin ensemble. Ici, à Rome, nous n'étions qu'un petit nombre, mais le sens du chemin synodal appelé par le Saint-Père est d'impliquer tous les baptisés. Nous désirons ardemment que cela se produise et nous voulons nous engager à le rendre possible. Dans ce *rapport de synthèse*, nous avons rassemblé les principaux éléments qui ont émergé du dialogue, de la prière et de la discussion qui ont caractérisé ces journées. Nos récits personnels enrichiront cette synthèse du ton de l'expérience vécue, qu'aucune page ne peut restituer. Nous pourrions ainsi témoigner de la richesse des moments de silence et d'écoute, de partage et de prière. Nous partagerons aussi qu'il n'est pas facile d'écouter des idées différentes, sans céder immédiatement à la tentation de répliquer ; d'offrir sa contribution comme un don pour les autres et non comme une certitude absolue. Cependant, la grâce du Seigneur nous a conduits à le faire, malgré nos limites, et cela a été pour nous une véritable expérience de synodalité. En la pratiquant, nous l'avons mieux comprise et nous en avons saisi la valeur.

Nous avons compris, en effet, que marcher ensemble comme baptisés, dans la diversité des charismes, des vocations et des ministères, est important non seulement pour nos communautés, mais aussi pour le monde. En effet, la fraternité évangélique est comme une lampe, qui ne doit pas être placée sous le boisseau, mais sur le candélabre, afin qu'elle éclaire toute la maison (cf. *Mt 5, 15*). Le monde a besoin de ce témoignage aujourd'hui plus que jamais. En tant que disciples de Jésus, nous ne pouvons pas nous soustraire à la tâche de montrer et de transmettre à l'humanité blessée l'amour et la tendresse de Dieu.

Le travail de cette session s'est déroulé selon le schéma proposé par l'*Instrumentum laboris*, qui nous invitait à réfléchir sur les signes caractéristiques d'une Église synodale et sur les dynamiques de communion, de mission et de participation qui l'habitent. La discussion sur les questions proposées a confirmé la qualité de la structure générale du schéma. Nous avons pu entrer dans le fond des questions, identifier les thèmes à approfondir et avancer un premier noyau de propositions. À la lumière des progrès réalisés, le *rapport de synthèse* ne reprend pas ou ne réitère pas tous les contenus de l'*Instrumentum laboris*, mais relance ceux qui ont été jugés prioritaires. Il ne s'agit en aucun cas d'un document final, mais d'un outil au service du discernement qui devra se poursuivre.

Le texte est structuré en trois parties. La première expose "*Le visage de l'Église synodale*", en présentant les principes théologiques qui éclairent et fondent la synodalité. Le style de la synodalité y apparaît comme une manière d'agir et de fonctionner dans la foi qui découle de la contemplation de la Trinité et qui valorise l'unité et la variété comme richesse ecclésiale. La deuxième partie, intitulée "*Tous disciples, tous missionnaires*", traite de tous ceux qui sont impliqués dans la vie et la mission de l'Église et de leurs relations. Dans cette partie, la synodalité est principalement présentée comme un cheminement commun du Peuple de Dieu et comme un dialogue fructueux des charismes et des ministères au service de

l'avènement du Royaume. La troisième partie porte le titre "*Tisser des liens, construire des communautés*". La synodalité y apparaît principalement comme un ensemble de processus et un réseau d'instances permettant l'échange entre les Eglises et le dialogue avec le monde.

Dans chacune des trois parties, chaque chapitre rassemble les *convergences*, les *questions à traiter* et les *propositions* issues du dialogue. Les *convergences* identifient les points fixes vers lesquels la réflexion peut se tourner : elles sont comme une carte qui nous permet de nous orienter sur le chemin et de ne pas nous perdre. Les *questions à traiter* rassemblent les points sur lesquels nous avons reconnu qu'il est nécessaire de poursuivre l'étude théologique, pastorale, canonique : elles sont comme des carrefours sur lesquels nous avons besoin de nous arrêter, pour mieux comprendre la direction à prendre. Les *propositions, en revanche*, indiquent des chemins possibles à suivre : certaines sont suggérées, d'autres recommandées, d'autres encore demandées avec plus de force et de détermination.

Au cours des prochains mois, les Conférences épiscopales et les structures hiérarchiques des Églises orientales catholiques, faisant le lien entre les Églises locales et la Secrétairerie générale du Synode, joueront un rôle important dans le développement de la réflexion. À partir des convergences atteintes, elles sont appelées à se concentrer sur les questions et les propositions les plus pertinentes et les plus urgentes, en encourageant leur approfondissement théologique et pastoral et en soulignant leurs implications canoniques.

Nous portons dans nos cœurs le désir, soutenu par l'espérance, que le climat d'écoute mutuelle et de dialogue sincère que nous avons expérimenté pendant les jours de travail en commun à Rome rayonne dans nos communautés et dans le monde entier, au service de la croissance de la bonne semence du Royaume de Dieu.

## PARTIE II - TOUS DISCIPLES, TOUS MISSIONNAIRES

### 8. L'Église est mission

#### Convergences

- a) Nous affirmons que l'Église, plus qu'avoir une mission, est elle-même mission. « De même que le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie » (Jn 20,21) : l'Église reçoit du Christ, Envoyé du Père, sa propre mission. Soutenue et guidée par l'Esprit Saint, elle annonce et témoigne de l'Évangile à ceux qui ne le connaissent pas ou ne l'accueillent pas, avec une option préférentielle pour les pauvres qui s'enracine dans la mission de Jésus. Elle contribue ainsi à l'avènement du Royaume de Dieu, dont elle « constitue le germe et le commencement » (cf. LG 5).
- b) Les sacrements de l'initiation chrétienne confèrent à tous les disciples de Jésus une responsabilité dans la mission de l'Église. Les laïcs, hommes et femmes, les personnes consacrées, et les ministres ordonnés ont une égale dignité. Ils ont reçu des charismes et des vocations différents et exercent des rôles et des fonctions différents, ils sont tous appelés et nourris par l'Esprit Saint pour former un seul corps dans le Christ. Tous disciples, tous missionnaires, dans la force de vie fraternelle des communautés locales qui font l'expérience de la douce et réconfortante joie de l'évangélisation. La mise en œuvre de la coresponsabilité est essentielle dans la synodalité et nécessaire à tous les niveaux de l'Église. Chaque chrétien est une mission dans ce monde.
- c) La famille est la colonne vertébrale de toute communauté chrétienne. Les parents, les grands-parents et tous ceux qui vivent et partagent leur foi en famille sont les premiers missionnaires. La famille, en tant que communauté de vie et d'amour, est un lieu privilégié pour l'éducation à la foi et à la pratique chrétienne, nécessitant un accompagnement spécifique au sein de la communauté. Le soutien est particulièrement nécessaire pour les parents qui doivent concilier leur travail, également dans la communauté ecclésiale et au service de sa mission, avec les exigences de la vie familiale.
- d) Si la mission est une grâce qui engage toute l'Église, les fidèles laïcs contribuent de manière vitale à sa mise en œuvre dans tous les milieux et dans les réalités quotidiennes les plus ordinaires. Ce sont surtout eux qui rendent l'Église présente et qui annoncent l'Évangile dans le domaine numérique, qui a un impact si conséquent dans le monde entier, dans les cultures des jeunes, dans le monde du travail, des affaires et de la politique, des arts et de la culture, de la recherche scientifique, de l'éducation et de la formation, dans le soin de la maison commune et, d'une manière particulière, dans la participation à la vie publique. Là où ils sont présents, ils sont appelés à témoigner de Jésus-Christ dans leur vie de tous les jours et à partager explicitement leur foi avec les autres. Les jeunes tout particulièrement, avec leurs dons et leurs fragilités, au fur et à mesure qu'ils grandissent dans l'amitié avec Jésus, deviennent des apôtres de l'Évangile parmi leurs pairs.
- e) Les fidèles laïcs sont de plus en plus présents et actifs au service des communautés chrétiennes. Beaucoup d'entre eux organisent et animent des communautés pastorales, prêtent leur concours comme éducateurs à la foi, théologiens et formateurs, animateurs spirituels et catéchistes, et participent à diverses instances paroissiales et diocésaines. Dans de nombreuses régions, la vie des communautés chrétiennes et la mission de l'Église reposent sur la figure des catéchistes. De plus, des laïcs sont au service dans le domaine de la protection et de l'administration. Leur contribution est indispensable à la mission de

l'Église ; il faut donc veiller à l'acquisition des compétences nécessaires.

- f) Les charismes des laïcs, dans toute leur variété, sont des dons de l'Esprit Saint à l'Église qui doivent être mis en évidence, reconnus et valorisés. Dans certaines situations, il peut arriver que les laïcs soient appelés à pallier le manque de prêtres, avec le risque que le caractère proprement laïc de leur apostolat soit amoindri. Dans d'autres contextes, il peut arriver que les prêtres fassent tout et que les charismes et les ministères des laïcs soient ignorés ou sous-employés. Il y a aussi le danger, exprimé par beaucoup dans l'Assemblée, de "cléricaliser" les laïcs, créant ainsi une sorte d'élite laïque qui perpétue les inégalités et les divisions au sein du Peuple de Dieu.
- g) La pratique de la mission *ad gentes* entraîne un enrichissement mutuel des Églises, car elle n'implique pas seulement les missionnaires, mais la communauté tout entière, qui se voit stimulée à la prière, au partage des biens et au témoignage. Les Églises pauvres en clergé ne doivent pas renoncer à cet engagement, tandis que celles qui connaissent une plus grande floraison de vocations au ministère ordonné peuvent s'ouvrir à la coopération pastorale, dans une logique authentiquement évangélique. Tous les missionnaires - laïcs, consacrés, diacres et prêtres, en particulier les membres des instituts missionnaires et les missionnaires *fidei donum* - constituent, en vertu de leur vocation propre, une ressource importante pour créer des liens dans la connaissance mutuelle et l'échange de dons.
- h) La mission de l'Église est constamment renouvelée et nourrie par la célébration de l'Eucharistie, en particulier lorsqu'elle met en avant son caractère communautaire et missionnaire.

### Questions à traiter

- i) Il est nécessaire de continuer à approfondir la compréhension théologique des relations entre les charismes et les ministères dans une perspective missionnaire.
- j) Vatican II et le Magistère qui en découle présentent la mission spécifique des laïcs en termes de sanctification des réalités temporelles ou séculières. Cependant, dans le concret de la pratique pastorale, au niveau paroissial, diocésain et plus récemment universel, les laïcs se voient de plus en plus souvent confier des tâches et des ministères au sein de l'Église. La réflexion théologique et les dispositions canoniques doivent se concilier avec ces développements importants et s'efforcer d'éviter les dualismes qui pourraient compromettre la perception de l'unité de la mission de l'Église.
- k) En encourageant la coresponsabilité au sein de la mission de tous les baptisés, nous reconnaissons les capacités apostoliques des personnes avec un handicap. Nous désirons valoriser leur contribution à l'évangélisation venant de l'immense richesse humaine qu'elles apportent. Nous reconnaissons leurs expériences de souffrance, de mise à l'écart, de discrimination, parfois subies au sein même de la communauté chrétienne.
- l) Les structures pastorales doivent être réorganisées afin d'aider les communautés à valoriser, à reconnaître et à animer les charismes et les ministères laïcs, en les inscrivant dans le dynamisme missionnaire de l'Église synodale. Sous la conduite de leurs pasteurs, les communautés pourront envoyer et soutenir ceux qu'elles auront envoyés. Elles se concevront ainsi comme étant avant tout au service de la mission que les fidèles accomplissent au sein de la société, dans la vie familiale et professionnelle, sans se concentrer exclusivement sur les activités qui se déroulent dans ces domaines et sur leurs besoins d'organisation.
- m) L'expression "une Église tout entière ministérielle", utilisée dans l'*Instrumentum laboris*, peut engendrer des malentendus. Il sera nécessaire d'en préciser la signification afin de

lever toute ambiguïté.

### **Propositions**

- n) Nous percevons le besoin d'une plus grande créativité dans la mise en place de ministères en fonction des besoins des Églises locales, avec l'implication particulière des jeunes. Les tâches du ministère du lecteur pourraient se voir élargies, ministère qui ne se limite déjà pas à son rôle au cours de la liturgie. Un véritable ministère de la Parole de Dieu pourrait ainsi être mis en place qui, dans des contextes appropriés, pourrait inclure également la prédication. Il serait bon d'explorer la possibilité d'instituer un ministère confié aux couples mariés impliqués dans le soutien de la vie familiale et l'accompagnement de ceux qui se préparent au mariage.
- o) Nous invitons les Églises locales à identifier comment et à quel moment donner une visibilité et une reconnaissance communautaire aux charismes et aux ministères qui enrichissent la communauté. Cela pourrait se faire lors d'une célébration liturgique pendant laquelle est confié le mandat pastoral.

## **9. Les femmes dans la vie et la mission de l'Église**

### **Convergences**

- a) Nous avons été créés homme et femme, à l'image et à la ressemblance de Dieu. Dès le commencement, la création articule unité et différence, donnant aux femmes et aux hommes une nature, une vocation et une destinée communes, ainsi que deux expériences distinctes de la réalité humaine. L'Écriture Sainte témoigne de la complémentarité et de la réciprocité des femmes et des hommes. Sous de nombreuses formes, l'alliance entre l'homme et la femme est au cœur du dessein de Dieu pour la création. Jésus regardait les femmes comme ses interlocutrices : il leur parlait du Royaume de Dieu et les accueillait au sein du groupe des disciples comme par exemple Marie de Béthanie. Ces femmes ont fait l'expérience de son pouvoir de guérison, de délivrance et de reconnaissance et ont marché avec lui sur la route de la Galilée à Jérusalem (cf. Lc 8,1-3). Il a confié à une femme, Marie de Magdala, le soin d'annoncer la résurrection au matin de Pâques.
- b) Dans le Christ, les femmes et les hommes sont revêtus de la même dignité baptismale et reçoivent la diversité des dons de l'Esprit de manière égale (cf. Ga 3,28). Les hommes et les femmes sont appelés à une communion caractérisée par une coresponsabilité sans compétition, qui doit s'incarner à tous les niveaux de la vie de l'Église. Comme nous l'a dit le pape François, nous sommes ensemble « un peuple convoqué et appelé avec la force des Béatitudes ».
- c) Au cours de l'Assemblée, nous avons fait l'expérience de la beauté de la réciprocité entre femmes et hommes. Ensemble, nous réitérons l'appel des étapes précédentes du processus synodal et demandons à l'Église de grandir dans son engagement à comprendre et à accompagner les femmes sur le plan pastoral et sacramental. Les femmes souhaitent partager l'expérience spirituelle du chemin vers la sainteté aux différentes étapes de la vie : en tant que jeunes femmes, en tant que mères, dans les relations d'amitié, dans la vie familiale et à tous les âges, dans le monde du travail et dans la vie consacrée. Elles réclament justice dans des sociétés encore profondément marquées par la violence sexuelle, les inégalités économiques et la tendance à les traiter comme des objets. Elles portent les cicatrices de la traite des êtres humains, des migrations forcées et des guerres. Accompagnement et promotion résolue des femmes vont de pair.

- d) Les femmes constituent la majorité de ceux qui fréquentent les églises et sont souvent les premières missionnaires de la foi au sein de la famille. Les femmes consacrées, dans la vie contemplative et apostolique, constituent un don, un signe et un témoignage d'importance fondamentale parmi nous. La longue histoire des femmes missionnaires, des saintes, des théologiennes et des mystiques est une puissante source d'inspiration et d'enrichissement pour les femmes et les hommes de notre temps.
- e) Marie de Nazareth, femme de foi et mère de Dieu, demeure pour tous une source extraordinaire de sens sur les plans théologique, ecclésial et spirituel. Marie nous rappelle l'appel universel à l'écoute attentive de Dieu et à l'ouverture à l'Esprit Saint. Elle a connu la joie de l'enfantement et de la naissance et a enduré la douleur et la souffrance. Elle a accouché dans des conditions précaires, a vécu l'expérience d'être une réfugiée et a connu le déchirement du meurtre brutal de son Fils. Mais elle a aussi connu la splendeur de la résurrection et la gloire de la Pentecôte.
- f) De nombreuses femmes ont exprimé leur profonde gratitude pour le travail des prêtres et des Evêques, mais ont parlé également d'une Église qui blesse. Le cléricalisme, le machisme et l'usage inapproprié de l'autorité continuent de marquer le visage de l'Église et de nuire à la communion. Une profonde conversion spirituelle est nécessaire, base de tout changement structurel. Les abus sexuels, économiques et de pouvoir continuent d'exiger justice, guérison et réconciliation. Nous voulons que l'Église devienne un lieu capable de protéger tout le monde.
- g) Lorsqu'au sein de l'Église, la dignité et la justice dans les relations entre les hommes et les femmes sont altérées, alors la crédibilité de la proclamation que nous adressons au monde est affaiblie. Le processus synodal montre qu'il est nécessaire d'ajuster les relations et de procéder à des changements structurels. Nous serons ainsi mieux à même d'accueillir la participation et la contribution de tous - laïcs, hommes et femmes, consacrés, diacres, prêtres et Évêques - en tant que disciples coresponsables de la mission.
- h) L'Assemblée demande de ne pas répéter l'erreur qui consiste à parler des femmes comme d'une question ou d'un problème. Nous souhaitons promouvoir plutôt une Église dans laquelle les hommes et les femmes dialoguent pour mieux comprendre la profondeur du dessein de Dieu dans lequel ils apparaissent comme des protagonistes, sans subordination, exclusion ni concurrence.

### Questions à traiter

- i) Les Églises du monde entier ont formulé un appel explicite à une reconnaissance et une mise en valeur plus grandes de la contribution des femmes, ainsi qu'à un accroissement des responsabilités pastorales qui leur sont confiées dans tous les domaines de la vie et de la mission de l'Église. Comment l'Église peut-elle inclure davantage les femmes dans les rôles et ministères existants afin de mieux exprimer les charismes de chacun et de mieux répondre aux besoins pastoraux ? Si de nouveaux ministères sont nécessaires, à quel niveau et de quelle manière ?
- j) A propos de l'accès des femmes au ministère diaconal, différents points de vue ont été exprimés. Certains considèrent cette évolution inacceptable, la jugeant en discontinuité avec la Tradition. Pour d'autres, en revanche, l'accès des femmes au diaconat rétablirait une pratique de l'Église primitive. D'autres encore voient dans cette suggestion une réponse appropriée et nécessaire aux signes des temps, fidèle à la Tradition et susceptible de trouver un écho dans le cœur de nombreuses personnes qui cherchent une vitalité renouvelée et une énergie dans l'Église. D'autres encore craignent que cette demande ne soit l'expression d'une dangereuse confusion anthropologique, laissant l'Église s'aligner



sur l'esprit du temps.

- k) La réflexion autour de cette question est liée à la réflexion plus large à propos de la théologie du diaconat (cf. chap. 11, h – i).

### **Propositions**

- l) Les églises locales sont invitées à étendre leur service d'écoute, d'accompagnement et de soin aux femmes marginalisées dans les différents contextes sociaux.
- m) Il est urgent de veiller à ce que les femmes puissent participer aux processus de prise de décision et assumer des rôles de responsabilité dans le domaine pastoral et le ministère. Le Saint-Père a augmenté considérablement le nombre de femmes occupant des postes à responsabilité au sein de la Curie romaine. Il devrait en être de même à d'autres niveaux de la vie de l'Église. Le droit canonique doit être adapté en conséquence.
- n) La recherche théologique et pastorale sur l'accès des femmes au diaconat doit être poursuivie, en profitant des résultats des commissions spécialement mises en place par le Saint-Père et des recherches théologiques, historiques et exégétiques déjà effectuées. Il serait bon que le fruit de cette recherche soit présenté à la prochaine session de l'Assemblée.
- o) Il convient d'aborder et de résoudre les cas de discrimination en matière d'emploi et d'inégalité de rémunération au sein de l'Église, notamment lier les femmes consacrées qui sont trop souvent considérées comme une main-d'œuvre bon marché.
- p) Il est nécessaire de développer l'accès des femmes aux programmes de formation et aux études théologiques. Les femmes doivent faire partie des programmes d'enseignement et de formation des séminaires afin de permettre une meilleure préparation au ministère ordonné.
- q) Il importe que les textes liturgiques et les documents de l'Église soient plus attentifs non seulement à l'utilisation d'un langage qui tienne compte de manière égale des hommes et des femmes, mais aussi à l'utilisation de mots, d'images et d'histoires qui s'inspirent davantage de la richesse de l'expérience des femmes.
- r) Nous proposons que des femmes correctement formées puissent être juges dans tous les procès canoniques.

## **10. Vie consacrée et associations de fidèles : un signe charismatique**

### **Convergences**

- a) Au cours des siècles, l'Église a toujours fait l'expérience du don des charismes par lesquels l'Esprit Saint la rajeunit et la renouvelle, des plus extraordinaires jusqu'aux plus simples et aux plus répandus. Le saint Peuple de Dieu reconnaît en eux avec joie et gratitude l'aide providentielle avec laquelle Dieu lui-même soutient, dirige et éclaire sa mission.
- b) La dimension charismatique de l'Église se manifeste tout particulièrement dans la vie consacrée, dans la richesse et la variété de ses formes. À chaque époque, son témoignage a contribué à renouveler la vie de la communauté ecclésiale, véritable antidote à la tentation récurrente de la mondanité. Les différentes familles religieuses montrent la beauté de la suite du Seigneur, sur la montagne de la prière et sur les routes du monde, dans les formes de vie communautaire, dans la solitude du désert et à la frontière des défis culturels. La vie consacrée a été plus d'une fois la première à percevoir les changements

de l'histoire et à saisir les appels de l'Esprit : aujourd'hui encore, l'Église a besoin de sa prophétie. La communauté chrétienne regarde aussi avec attention et reconnaissance les pratiques éprouvées de vie synodale et de discernement ecclésial que les communautés de vie consacrée ont développées au cours des siècles. Nous savons que nous pouvons apprendre d'elles la sagesse de marcher ensemble. De nombreuses Congrégations et Instituts pratiquent la conversation dans l'Esprit Saint ou d'autres formes similaires de discernement lors des chapitres provinciaux et généraux, afin de renouveler les structures, repenser les styles de vie et mettre en place de nouvelles formes de service et de proximité avec les plus pauvres. Toutefois, nous constatons également la persistance d'un style autoritaire dans certains cas, ne laissant aucune place au dialogue fraternel.

- c) Le Peuple de Dieu reconnaît avec la même gratitude les ferments de renouveau présents dans les communautés ayant une longue histoire et celles qui apparaissent dans l'éclosion de nouvelles expériences d'association ecclésiale. Les associations de fidèles, les mouvements ecclésiaux et les nouvelles communautés sont un signe précieux de la maturation de la coresponsabilité de tous les baptisés. Leur valeur réside dans la promotion de la communion entre les différentes vocations, dans l'élan avec lequel ils annoncent l'Évangile, dans leur proximité avec les personnes en situation de marginalité économique ou sociale et dans leur engagement à promouvoir le bien commun. Elles sont souvent des modèles de communion et de participation synodale en vue de la mission.
- d) Les cas d'abus de toutes sortes à l'encontre de personnes consacrées et de membres d'associations de fidèles, en particulier de femmes, sont le signe d'un problème dans l'exercice de l'autorité et nécessitent une action décisive et appropriée.

### Questions à traiter

- e) Le Magistère de l'Église a développé un riche enseignement sur l'importance des dons hiérarchiques et charismatiques dans la vie et la mission de l'Église, nécessitant d'être mieux compris dans la conscience ecclésiale et dans la réflexion théologique elle-même. Il est donc nécessaire de s'interroger sur la signification ecclésiologique et sur les implications pastorales concrètes de cet acquis.
- f) La variété des expressions charismatiques au sein de l'Église met en valeur l'engagement du peuple fidèle de Dieu à vivre la prophétie de la proximité avec les plus petits et à éclairer la culture grâce à une expérience plus profonde des réalités spirituelles. Il est nécessaire de regarder comment la vie consacrée, les associations de fidèles, les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles peuvent mettre leurs charismes au service de la communion et de la mission dans les Églises locales, en contribuant au progrès vers la sainteté par une présence prophétique.

### Propositions

- g) Nous pensons que le moment est venu de réviser les « critères d'orientation sur les rapports mutuels entre les Évêques et les religieux dans l'Église » proposés dans le document *Mutuae relationes* de 1978. Nous proposons que cette révision soit menée dans un style synodal, avec la participation de toutes les personnes concernées.
- h) Dans la même perspective, les Conférences épiscopales et les Conférences des Supérieures et des Supérieurs majeurs des Instituts de vie consacrée et des Sociétés de vie apostolique doivent mettre en œuvre des lieux et des instruments appropriés afin de promouvoir des rencontres et des formes de collaboration dans un esprit synodal.
- i) Au niveau des Églises locales et des ensembles d'Églises, la promotion de la synodalité

missionnaire nécessite la mise en place et l'ajustement des consultations et des conseils où se retrouvent des représentants d'associations de laïcs, de mouvements ecclésiaux et de nouvelles communautés afin de promouvoir des relations organiques entre ces réalités et la vie des Églises locales.

- j) Il conviendra de vérifier si les parcours de formation théologique à tous les niveaux, en particulier dans la formation des ministres ordonnés, accordent suffisamment d'attention à la dimension charismatique de l'Église, et la renforcer là où c'est nécessaire.

## 11. Diacres et prêtres dans une Église synodale

### Convergences

- a) Les prêtres sont les principaux collaborateurs de l'Évêque et forment avec lui un seul *presbyterium* (cf. LG 28) ; les diacres, ordonnés pour le ministère, servent le Peuple de Dieu dans la diaconie de la Parole, de la liturgie, mais surtout de la charité (cf. LG 29). L'Assemblée synodale leur exprime tout d'abord une profonde gratitude. Consciente qu'ils peuvent faire l'expérience de la solitude et de l'isolement, elle recommande aux communautés chrétiennes de les soutenir par la prière, l'amitié et la collaboration.
- b) Les diacres et les prêtres sont engagés dans les formes les plus diverses du ministère pastoral : service dans les paroisses, évangélisation, proximité avec les pauvres et les personnes marginalisées, engagement dans le monde de la culture et de l'éducation, mission *ad gentes*, recherche théologique, animation de centres de spiritualité et bien d'autres réalités encore. Dans une Église synodale, les ministres ordonnés sont appelés à vivre leur service au peuple de Dieu dans une attitude de proximité des personnes, d'accueil et d'écoute de tous, et à cultiver une profonde spiritualité personnelle et une vie de prière. Par-dessus tout, ils sont appelés à repenser l'exercice de l'autorité sur le modèle de Jésus qui, « ayant la condition de Dieu (...) s'est anéanti, prenant la condition de serviteur » (Ph 2, 6-7). L'Assemblée reconnaît que de nombreux prêtres et diacres rendent visible par leur dévouement le visage du Christ Bon Pasteur et Serviteur.
- c) Le cléricisme est un obstacle au ministère et à la mission. Il vient d'une mauvaise compréhension de l'appel de Dieu, qui conduit à le concevoir davantage comme un privilège et non pas comme un service, et il se manifeste par un style de pouvoir mondain qui refuse de rendre comptes. Cette déformation du presbytérat doit être combattue dès les premières étapes de la formation grâce à la confrontation avec la vie quotidienne du peuple de Dieu et une expérience concrète de service auprès des plus nécessiteux. On ne peut imaginer le ministère du prêtre aujourd'hui qu'en relation avec l'Évêque, au sein du *presbyterium*, en communion profonde avec les autres ministères et charismes. Malheureusement, le cléricisme peut se manifester non seulement chez les ministres, mais aussi chez les laïcs.
- d) Il est nécessaire de connaître ses capacités et ses limites pour s'engager dans le ministère ordonné de manière coresponsable. La formation humaine doit donc garantir un parcours de connaissance réaliste de soi, intégré à la croissance culturelle, spirituelle et apostolique. Dans ce parcours, il ne faut pas sous-estimer la contribution de la famille d'origine et de la communauté chrétienne, au sein desquelles le jeune a mûri sa vocation, et des autres familles qui accompagnent sa croissance.

### Questions à traiter

- e) Dans la perspective de la formation de tous les baptisés pour une Église synodale, celle

des diacres et des prêtres requiert une attention particulière. Nous avons souvent exprimé le désir que les séminaires ou autres parcours de formation pour les candidats au ministère soient liés à la vie quotidienne des communautés. Il faut éviter les risques de formalisme et d'idéologie qui mènent à des attitudes autoritaires et empêchent une véritable croissance de la vocation. Repenser les styles et les parcours de formation exige une révision et une discussion approfondies.

- f) Le célibat des prêtres a été perçu de différentes manières. Tous apprécient sa valeur prophétique et le témoignage de sa conformation au Christ ; certains se demandent si sa convenance théologique avec le ministère presbytéral doit ou non se traduire par une obligation dans la discipline de l'Église latine, surtout là où les contextes ecclésiaux et culturels le rendent plus difficile. Cette question n'est pas nouvelle et nécessite d'être approfondie.

### Propositions

- g) Dans les Églises latines, le diaconat permanent a été mis en œuvre diversement selon les divers contextes ecclésiaux. Certaines Églises locales ne l'ont pas du tout introduit ; dans d'autres Églises, on craint que les diacres soient perçus comme une sorte de remède au manque de prêtres. Parfois, leur ministère s'exprime dans la liturgie plutôt que dans le service aux pauvres et aux nécessiteux de la communauté. Nous recommandons donc d'évaluer la mise en place du ministère diaconal après le Concile Vatican II.
- h) D'un point de vue théologique, il apparaît nécessaire de comprendre le diaconat pour lui-même, et non pas uniquement comme une étape dans l'accès au presbytérat. L'usage même de qualifier la forme première du diaconat de "permanente" en la distinguant de la forme "transitoire" traduit un changement de perspective qui n'a pas encore été correctement compris.
- i) Les incertitudes entourant la théologie du ministère diaconal sont dues également au fait que, dans l'Église latine, il n'a été restauré en tant que degré propre et permanent de la hiérarchie que depuis le Concile Vatican II. Une réflexion plus approfondie sur ce point éclairera également la question de l'accès des femmes au diaconat.
- j) Une révision en profondeur de la formation au ministère ordonné à la lumière de la perspective de l'Église synodale missionnaire est nécessaire. Cela implique la révision de la *Ratio fundamentalis* qui en dessine les contours. Nous recommandons également la formation continue des prêtres et des diacres avec un sens synodal.
- k) La transparence et la culture du rendre compte sont particulièrement importantes pour progresser dans la construction d'une Église synodale. Nous demandons aux Églises locales d'identifier les processus et les structures qui permettent un audit régulier de la manière dont les prêtres et les diacres, avec des rôles de responsabilité, exercent leur ministère. Les institutions existantes, comme les instances participatives ou les visites pastorales, peuvent être le point de départ de ce travail, tout en veillant à impliquer la communauté. Quoi qu'il en soit, ces formes doivent être adaptées aux contextes locaux et aux différentes cultures, afin de ne pas constituer un obstacle ou un poids administratif. C'est pourquoi le niveau régional ou continental peut être plus approprié pour leur discernement.
- l) Nous estimons qu'il est opportun d'examiner, au cas par cas et en fonction du contexte, l'éventualité d'inclure les prêtres qui ont quitté le ministère dans un service pastoral qui met en valeur leur formation et leur expérience.

## 12. L'Évêque dans la communion ecclésiale

### Convergences

- a) Dans la perspective du Concile Vatican II, les Évêques, en tant que successeurs des apôtres, sont au service de la communion qui se réalise au sein de l'Église locale, entre les Églises et avec l'Église tout entière. Il est donc juste de situer la figure de l'Évêque au croisement des relations entre la portion du Peuple de Dieu qui lui est confiée, le presbyterium et les diacres, les personnes consacrées, les autres Évêques et l'Évêque de Rome, toujours dans la perspective de la mission.
- b) L'Évêque est, dans son Église, le premier responsable de l'annonce de l'Évangile et de la liturgie. Il conduit la communauté chrétienne et promeut le soin des pauvres et la défense des plus petits.

En tant que principe visible d'unité, il a notamment pour tâche de discerner et de coordonner les différents charismes et ministères suscités par l'Esprit pour l'annonce de l'Évangile et le bien commun de la communauté. Ce ministère se met en œuvre de manière synodale lorsque la gouvernance s'exerce dans la coresponsabilité, la prédication dans l'écoute du Peuple fidèle de Dieu, la sanctification et la célébration liturgique dans l'humilité et la conversion.

- c) L'Évêque a un rôle irremplaçable dans l'initiation et l'animation du processus synodal dans l'Église locale, en promouvant la circularité entre "tous, quelques-uns et un". Le ministère épiscopal (le un) favorise la participation de "tous" les fidèles, grâce à la contribution de "certains" qui sont plus directement impliqués dans les processus de discernement et de prise de décision (organismes de participation et de gouvernance). La conviction personnelle avec laquelle l'Évêque assume la dimension synodale et le style avec lequel il exerce son autorité influencent de manière décisive la participation des prêtres et des diacres, des laïcs et des laïques, des hommes et femmes consacrés. Aux yeux de tous, l'Évêque est appelé à être un exemple de synodalité.
- d) Lorsque l'Église est comprise comme la famille de Dieu, l'Évêque est considéré comme le père de tous ; en revanche, dans les sociétés sécularisées, on assiste à une crise de son autorité. Il est important de ne pas oublier de se référer à la nature sacramentelle de l'épiscopat, pour éviter que la figure de l'Évêque ne soit assimilée à une autorité civile.
- e) Les attentes à l'égard de l'Évêque sont souvent très élevées, et de nombreux Évêques se plaignent d'une surcharge d'obligations administratives et juridiques, ce qui complique la pleine réalisation de leur mission. L'Évêque doit lui aussi accepter sa fragilité et ses limites, et il ne trouve pas toujours le soutien humain et spirituel dont il a besoin. L'expérience douloureuse de la solitude n'est pas rare. C'est pourquoi il est important, d'une part, de se recentrer sur les aspects essentiels de la mission de l'Évêque et, d'autre part, de cultiver une authentique fraternité entre les Évêques et avec le presbyterium.

### Questions à traiter

- f) Sur le plan théologique, il convient d'approfondir le sens du lien de réciprocité entre l'Évêque et l'Église locale. L'Évêque est appelé à la guider tout en préservant la richesse de son histoire, de sa tradition et de ses charismes.
- g) Il faut également examiner avec soin la question du lien entre le sacrement de l'Ordre et la juridiction, à la lumière du magistère conciliaire de *Lumen Gentium* et des enseignements plus récents, tels que la Constitution apostolique *Praedicate Evangelium*,

afin de clarifier les critères théologiques et canoniques qui sous-tendent le principe de la responsabilité partagée de l'Évêque et de déterminer les domaines, les formes et les implications de la coresponsabilité.

- h) Certains Évêques ne sont pas à l'aise lorsqu'on leur demande d'intervenir à propos de questions de foi et de morale pour lesquelles il n'y a pas de plein accord dans l'épiscopat. Nous avons besoin d'une réflexion plus approfondie sur le lien entre la collégialité épiscopale et la diversité des points de vue théologiques et pastoraux.
- i) Une culture de la transparence et le respect des procédures de protection des mineurs et des personnes vulnérables font partie intégrante d'une Église synodale. Il est nécessaire de développer davantage de structures dédiées à la prévention des abus. La question délicate du traitement des abus confronte les Évêques avec la difficile conciliation entre le rôle de père et celui de juge. Nous invitons à étudier la possibilité de confier la tâche judiciaire à une autre instance, en la précisant canoniquement.

### **Propositions**

- j) Il convient de mettre en œuvre des structures et des processus, sous des formes juridiques à préciser, pour vérifier régulièrement la mission de l'Évêque, en ce qui concerne le style de son autorité, l'administration économique des biens du diocèse, le fonctionnement des organismes de participation et la protection contre toute forme d'abus. La culture du rendre compte fait partie intégrante d'une Église synodale qui promeut la coresponsabilité, et peut prémunir d'éventuels abus.
- k) Nous demandons de rendre obligatoires le Conseil épiscopal (CIC c. 473 §4) et le Conseil pastoral diocésain ou éparchique (CIC c. 511, CCEU c. 272) et de rendre plus efficaces, également au niveau du droit, les organismes diocésains de coresponsabilité.
- l) L'Assemblée appelle à une révision des critères de sélection des candidats à l'épiscopat, en adjoignant à l'autorité du Nonce apostolique la participation de la Conférence épiscopale. Elle demande également de développer la consultation du Peuple de Dieu, en écoutant un plus grand nombre de laïcs, hommes et femmes, de personnes consacrées, en veillant à se prémunir de toute pression inopportune.
- m) De nombreux Évêques expriment le besoin de repenser le fonctionnement et de renforcer la structure des Métropoles (provinces ecclésiastiques) et des Régions, afin qu'elles soient l'expression concrète de la collégialité sur un territoire et dans des domaines où les Évêques peuvent faire l'expérience de la fraternité, du soutien mutuel, de la transparence et d'une consultation plus développée.

## **PARTIE III- TISSER DES LIENS, CONSTRUIRE UNE COMMUNAUTÉ**

### **16. En vue d'une Église qui écoute et accompagne**

#### **Convergences**

- a) L'écoute qualifie parfaitement bien ce qui a été vécu de manière intense lors des deux premières années du processus synodal ainsi que lors des travaux de l'Assemblée. Elle se comprend dans la double acception de l'écoute donnée et reçue, de se mettre à l'écoute et d'être écouté. L'écoute est une valeur profondément humaine, un dynamisme de réciprocité, où l'on apporte quelque chose au cheminement de l'autre et où l'on en reçoit à son tour quelque chose dans notre propre cheminement.
- b) Être invité à prendre la parole et à être écoutés dans l'Église et par l'Église aura constitué une expérience intense et inattendue pour beaucoup de ceux qui ont participé au processus synodal au niveau local, notamment chez ceux qui subissent des formes de mise à l'écart dans la société ainsi que dans la communauté chrétienne. Être écouté est une expérience

d'affirmation et de reconnaissance de sa dignité personnelle : c'est très efficace pour activer les ressources de la personne et celles de la communauté.

- c) Mettre Jésus-Christ au centre de notre vie exige une certaine abnégation. Dans cette perspective, tendre l'oreille nécessite la disponibilité à se décentrer pour laisser de la place à l'autre. Nous l'avons expérimenté en mettant en œuvre la conversation dans l'Esprit Saint. C'est un exercice ascétique exigeant, qui oblige chacun à reconnaître ses propres limites et la partialité de son point de vue.

Il offre une possibilité d'écoute de la voix de l'Esprit de Dieu, qui parle également au-delà des frontières de l'appartenance ecclésiale et peut mettre en route un chemin de changement et de conversion.

- d) Se mettre à l'écoute a une valeur christologique : cela consiste à adopter l'attitude de Jésus envers les personnes qu'il a rencontrées (cf. Ph 2, 6-11) ; se mettre à l'écoute a également une valeur ecclésiale, puisque c'est l'Église qui écoute, à travers l'action de certains baptisés qui n'agissent pas en leur nom propre, mais au nom de la communauté.
- e) Tout au long du processus synodal, l'Église a rencontré de nombreuses personnes et de nombreux groupes demandant à être écoutés et accompagnés. Mentionnons en premier les jeunes, dont la demande d'écoute et d'accompagnement a fortement résonné lors du Synode qui leur a été consacré (2018) et dans cette Assemblée, ce qui confirme la nécessité d'une option préférentielle pour les jeunes.
- f) L'Église doit écouter avec une attention et une sensibilité particulières les voix des victimes et des survivants d'abus sexuels, spirituels, économiques, institutionnels, de pouvoir et de conscience commis par des membres du clergé ou des personnes nommées par l'Église. L'écoute authentique est un élément fondamental du cheminement vers la guérison, le repentir, la justice et la réconciliation.
- g) L'Assemblée exprime sa proximité et son soutien à tous ceux qui vivent une condition de solitude dans un choix de fidélité à la tradition et au Magistère de l'Église à propos du mariage et de l'éthique sexuelle, y reconnaissant une source de vie. Les communautés chrétiennes sont invitées à leur être particulièrement proches, à les écouter et à les accompagner dans leur engagement.
- h) De différentes manières, les personnes qui se sentent marginalisées ou exclues de l'Église en raison de leur situation matrimoniale, de leur identité et de leur sexualité demandent à leur tour à être entendues et accompagnées, et à ce que leur dignité soit défendue. Au cours de l'Assemblée, nous avons perçu un profond sentiment d'amour, de miséricorde et de compassion à l'égard des personnes qui sont ou se sentent blessées ou négligées par l'Église, qui aspirent à trouver un endroit où rentrer "chez elles" et où elles peuvent se sentir en sécurité, être écoutées et respectées, sans craindre d'être jugées. L'écoute est une condition préalable pour marcher ensemble à la recherche de la volonté de Dieu. L'Assemblée réaffirme que les chrétiens ne peuvent pas manquer de respect à la dignité de qui que ce soit.
- i) Les personnes qui souffrent de diverses formes de pauvreté, d'exclusion et de marginalisation au sein de sociétés où les inégalités se creusent inexorablement se tournent aussi vers l'Église en quête d'écoute et d'accompagnement. L'écoute permet à l'Église de prendre conscience de leur point de vue et d'être à leurs côtés, mais surtout de se laisser évangéliser par eux. Nous remercions et encourageons ceux qui s'engagent au service de l'écoute et de l'accompagnement de ceux qui sont en prison et qui ont particulièrement besoin d'expérimenter l'amour miséricordieux du Seigneur et de ne pas se sentir isolés de la communauté. Au nom de l'Église, ils réalisent les paroles du Seigneur : « J'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi » (Mt 25, 36).



- j) De nombreuses personnes se retrouvent dans un état de solitude qui confine à l'abandon. Les personnes âgées et malades sont souvent invisibles dans la société. Nous encourageons les paroisses et les communautés chrétiennes à se rendre proches d'elles et à les écouter. Les œuvres de miséricorde, inspirées par les paroles de l'Évangile « J'étais malade et vous m'avez visité » (Mt 25, 36), revêtent un sens profond pour les personnes concernées et pour le renforcement des liens communautaires.
- k) L'Église veut écouter tout le monde, et pas seulement ceux qui peuvent se faire entendre plus facilement. Dans certaines régions, pour des raisons culturelles et sociales, les membres de certains groupes, tels que les jeunes, les femmes et les minorités, peuvent rencontrer plus de difficultés à s'exprimer librement.
- L'expérience de la vie sous des régimes oppressifs et dictatoriaux érode également la confiance nécessaire pour oser s'exprimer librement. Il en va de même lorsque l'exercice de l'autorité au sein de la communauté chrétienne devient oppressif plutôt que libérateur.

### Questions à traiter

- l) L'écoute exige un accueil inconditionnel. Il ne s'agit pas pour autant de renoncer à la clarté dans la présentation du message de salut de l'Évangile, ni même à approuver n'importe quelle opinion ou point de vue. Le Seigneur Jésus ouvrait de nouvelles perspectives à ceux qu'il écoutait sans condition, et nous sommes appelés à faire de même pour partager la Bonne Nouvelle avec ceux que nous rencontrons.
- m) Largement répandues dans de nombreuses régions du monde, les communautés de base ou les petites communautés chrétiennes favorisent les pratiques d'écoute par et parmi les baptisés. Nous sommes appelés à les développer, en explorant également la manière de les adapter aux contextes urbains.

### Propositions

- n) Que devrions-nous changer pour que ceux qui se sentent exclus puissent faire l'expérience d'une Église plus accueillante ? L'écoute et l'accompagnement ne sont pas seulement des initiatives individuelles, mais une forme d'agir ecclésial. C'est pourquoi ils doivent trouver leur place dans l'organisation pastorale ordinaire et la structure concrète des communautés chrétiennes à différents niveaux, développant également l'accompagnement spirituel. Une Église synodale ne peut renoncer à être une Église qui écoute, et cet engagement doit se traduire par des actions concrètes.
- o) L'Église ne part pas de rien, elle dispose déjà de nombreuses institutions et structures qui accomplissent cette tâche précieuse. Pensons par exemple au vaste réseau d'écoute et d'accompagnement des pauvres, des marginaux, des migrants et des réfugiés mis en place par les Caritas et à bien d'autres réalités liées à la vie consacrée ou aux associations de fidèles. Nous devons renforcer leur lien avec la vie communautaire, en évitant qu'elles soient perçues comme des activités déléguées à quelques-uns.
- p) Les personnes qui exercent le service d'écoute et d'accompagnement, sous ses différentes formes, ont besoin d'une formation adéquate, également en fonction du type de personnes avec lesquelles elles sont en contact, et de se sentir soutenues par la communauté. De leur côté, les communautés doivent prendre pleinement conscience de la valeur d'un service exercé en leur nom et de pouvoir recueillir le fruit de cette écoute. Afin de mettre en avant ce service, nous proposons d'établir un ministère de l'écoute et de l'accompagnement fondé sur le baptême, adapté aux différents contextes. La manière dont il sera confié favorisera une plus grande implication de la communauté.

q) Nous encourageons le SCEAM (Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar) à favoriser un discernement théologique et pastoral sur la question de la polygamie et sur l'accompagnement des personnes en union polygame qui s'approchent de la foi.

## 18. Organismes de participation

### Convergences

- a) En tant que membres du Peuple fidèle de Dieu, tous les baptisés sont coresponsables de la mission, chacun selon sa vocation, son expérience et sa compétence ; tous contribuent donc à imaginer et à décider les étapes de réforme des communautés chrétiennes et de l'Église dans son ensemble, afin qu'elle puisse vivre « la douce et réconfortante joie d'évangéliser ». La synodalité, à travers la composition et le fonctionnement des organismes qui la concrétisent, a pour finalité la mission. La coresponsabilité est au service de la mission : cela montre que l'on est vraiment réuni au nom de Jésus, cela permet aux organismes de participation d'échapper à l'atrophie administrative et aux logiques mondaines de pouvoir, cela rend les rencontres fécondes.
- b) À la lumière du Magistère récent (notamment *Lumen Gentium* et *Evangelii Gaudium*), la coresponsabilité de tous dans la mission doit être le critère qui sous-tend la structuration des communautés chrétiennes et de l'Église locale tout entière, avec tous ses services, toutes ses institutions, dans chacun de ses organismes de communion (cf. 1 Co 12, 4-31). La juste reconnaissance de la responsabilité des laïcs pour la mission dans le monde ne

peut devenir un prétexte pour attribuer aux seuls Evêques et prêtres le soin de la communauté chrétienne.

- c) L'autorité par excellence est celle de la Parole de Dieu, qui doit inspirer chaque rencontre des instances de participation, chaque consultation et chaque prise de décision. Il est donc nécessaire qu'à tous les niveaux, les rencontres puisent sens et force dans l'Eucharistie et se déroulent à la lumière de la Parole écoutée et partagée dans la prière.
- d) Les différents Conseils pour le discernement et la prise de décision d'une communauté missionnaire synodale doivent comporter des hommes et des femmes au profil apostolique, choisis non pas en raison de leur fréquentation assidue des lieux d'Eglise mais en raison de leur témoignage évangélique authentique au sein des réalités les plus ordinaires de la vie.

Le Peuple de Dieu est d'autant plus missionnaire qu'il est capable de faire résonner en lui, même dans les organismes de participation, la voix de ceux qui vivent déjà la mission en habitant le monde et ses périphéries.

### Questions à traiter

- e) À la lumière de ce que nous avons partagé, nous considérons qu'il est important de réfléchir comment développer la participation aux différents Conseils, en particulier lorsque les pratiquants ne se sentent pas à la hauteur de la tâche. La synodalité grandit dans l'implication de chaque membre dans les processus de discernement et de prise de décision pour la mission de l'Eglise : c'est pourquoi nous sommes édifiés et encouragés par de nombreuses petites communautés chrétiennes dans les Eglises émergentes, qui vivent un « corps à corps » fraternel quotidien autour de la Parole et de l'Eucharistie.
- f) En composant les organismes de participation, nous ne pouvons plus remettre au lendemain ce que le Pape François nous a demandé dans *Amoris laetitia*. La participation d'hommes et de femmes qui traversent des vicissitudes affectives et conjugales complexes « peut s'exprimer dans divers services ecclésiaux : il convient donc de discerner quelles sont, parmi les diverses formes d'exclusion actuellement pratiquées dans les domaines liturgique, pastoral, éducatif et institutionnel, celles qui peuvent être dépassées » (n. 299). Ce discernement concerne également l'exclusion des organismes de participation de la communauté paroissiale et diocésaine, pratiquée dans de nombreuses Eglises locales.
- g) En vue de l'originalité évangélique de la communion ecclésiale : comment rapprocher les aspects consultatifs et délibératifs de la synodalité ? A partir de la configuration charismatique et ministérielle du Peuple de Dieu : comment intégrer l'exercice du conseil, du discernement et de la décision dans les différentes instances de participation ?

### Propositions

- h) En nous appuyant sur la compréhension du Peuple de Dieu comme sujet actif de la mission d'évangélisation, il convient d'inscrire dans le Droit Canon le caractère obligatoire des Conseils pastoraux dans les communautés chrétiennes et dans les Eglises locales. En même temps, il faut renforcer les organismes de participation avec une présence adéquate d'hommes et de femmes laïcs, en leur confiant des fonctions de discernement en vue de décisions véritablement apostoliques.
- i) Les organismes de participation sont le premier lieu où celui qui exerce une responsabilité doit pouvoir rendre compte. Tout en les encourageant dans leur engagement, nous les invitons à la pratique de rendre compte vis-à-vis de la communauté dont ils sont une expression.

# **RÉSUMÉ**

## **UNE ÉGLISE SYNODALE EN MISSION INTRODUCTION**

### **PARTIE I - LE VISAGE DE L'ÉGLISE SYNODALE**

1. Synodalité : expérience et compréhension
2. Rassemblés et envoyés par la Trinité
3. Entrer dans une communauté de foi : l'initiation chrétienne
4. Les pauvres, protagonistes du voyage de l'Église
5. Une Église "de toute tribu, langue, peuple et nation".
6. Traditions des Églises orientales et de l'Église latine
7. Sur la voie de l'unité des chrétiens

### **PARTIE II - TOUS DISCIPLES, TOUS MISSIONNAIRES**

8. L'Église est mission
9. Les femmes dans la vie et la mission de l'Église
10. Vie consacrée et associations de fidèles : un signe charismatique
11. Diacres et prêtres dans une Église synodale
12. L'Évêque dans la communion ecclésiale
13. L'Évêque de Rome au sein du collège des Évêques

### **PARTIE III - TISSER DES LIENS, CONSTRUIRE UNE COMMUNAUTÉ**

14. Une approche synodale de la formation
15. Discernement ecclésial et questions ouvertes
16. En vue d'une Église qui écoute et accompagne
17. Les missionnaires dans le monde numérique
18. Organismes de participation
19. Regroupements d'Églises dans la communion de l'Église tout entière
20. Synode des Évêques et assemblée ecclésiale

### **POURSUIVRE LE CHEMIN**